

Pau, le 3 décembre 2018

◆ Elections professionnelles

Les élections professionnelles ont débuté par un énorme « bug » jeudi 29 novembre. Le serveur a été gravement ralenti voire bloqué pendant plusieurs heures, empêchant le vote ou la poursuite du vote pour ceux qui avaient commencé. Après intervention des organisations syndicales représentatives, le vote a été de nouveau possible à partir de vendredi matin.

De plus en plus de tâches qui incombent au ministère de l'Éducation Nationale, sont confiées au secteur privé. Ce dernier ferait preuve de davantage d'efficacité que le secteur public. Nous constatons une nouvelle fois dans cette affaire, l'efficacité d'un prestataire privé... Après les tests de positionnement confiés au serveur d'Amazon, la vente à la découpe de l'Éducation nationale montre toutes ses limites.

L'argent public dédié à l'éducation doit aller au service public de l'Éducation nationale.

Là où l'Éducation Nationale pourrait et devrait investir massivement (dans la création de logiciels de saisie de notes, de Vie scolaire, dans les réseaux, dans la maintenance dans les établissements ...), le ministère préfère confier ces investissements au secteur privé, qui n'a pas ni une connaissance fine de notre activité, ni pour réel objectif de faciliter la tâche des personnels enseignants ou d'améliorer les conditions d'études et bien-être des élèves. En revanche, le secteur privé a compris la manne financière que cela représente ...

Il faut continuer à dénoncer ces pratiques et réclamer un budget digne des enjeux de l'Éducation en 2018 comme en 2019.

Le vote est de nouveau possible et s'achève le jeudi 6 décembre : y participer est absolument indispensable car, comme vous le savez, les enjeux sont cruciaux en cette période (principe même de la Fonction publique menacé, gel du point d'indice et salaires en berne, réforme des retraites, ...), Nous vous rappelons l'importance de la participation à l'ensemble des scrutins, à l'échelle nationale comme à l'échelle académique. Face à un gouvernement qui nie le rôle, l'importance et la force de propositions des syndicats, ce vote est essentiel pour les représentants que vous permettrez d'élire. Il leur donnera la légitimité et le poids nécessaire pour intervenir efficacement dans toutes les instances dans lesquelles ils siégeront.

**Pour faire avancer l'Éducation Nationale
n'attendez pas : votez et faites voter SNES-FSU et FSU !**

◆ Réforme du lycée

Les discussions vont bon train dans les établissements et peu à peu apparaît l'incongruité d'une telle réforme. La liberté de choix offerte aux élèves et aux parents rend quasiment impossible une préparation de rentrée dans les délais. Qu'est-ce que les élèves vont choisir ? Au lycée Malraux, à Biarritz, suite à un sondage effectué dès octobre, les choix des élèves se portent sur 48 triplettes (!) alors que seules 21 devraient être financées.

Que vont devenir certains postes ? Les compléments de services devraient se multiplier impactant inévitablement et une nouvelle fois les conditions de travail des professeurs. Mais, pour qu'il y ait des compléments de service, encore faut-il que des besoins existent ailleurs ...

Les lycéens qui ont organisé des blocus vendredi 30 novembre dans de nombreux établissements du département ont montré leur inquiétude face à l'avenir. Dans certains départements en dehors de notre académie, les collègues réfléchissent à des journées de grève en janvier.

Nous avons besoin d'échanger les informations sur les établissements, une liste académique d'information a été mise en place pour que chacun raconte ce qu'il se passe dans son établissement. N'hésitez pas à la consulter et à la renseigner : liste_reforme_lycee@bordeaux.snes.edu

◆ Préparation de la rentrée

Le groupe de travail de préparation du CTA portant sur la carte des formations a lieu le 12 décembre à Bordeaux et déterminera notamment les enseignements de spécialité dans chaque établissement.

Les chefs d'établissements sont en « dialogue de gestion » avec l'Inspection d'Académie - DSDEN.

Actuellement les discussions portent sur les effectifs. L'enjeu est important, ces prévisions d'effectifs déterminants les moyens qui seront octroyés à la rentrée prochaine.

Lorsque les effectifs sont minorés (notamment à l'entrée en 6^{ème} par rapport aux enfants scolarisés dans les écoles du secteur), des moyens pourraient être donnés en juin ou en juillet pour abonder les DHG. Mais ces moyens provisoires, donnés tardivement ne permettront pas d'asseoir des postes ou d'éviter des compléments de services.

Il est donc essentiel que vous vous renseigniez dans vos établissements sur les prévisions d'effectifs, les prévisions de divisions et que vous nous informiez de tous problèmes rencontrés, dès maintenant. Nous pourrions intervenir auprès de l'Inspection d'Académie et défendre votre établissement. Si vous attendez mars ou avril, il sera trop tard pour agir sur des moyens définitifs.

◆ Mouvement des lycéens et contre la réforme du lycée

Aujourd'hui et vendredi un certain nombre de blocages et d'actions dans les lycées du département (Pau, Oloron, Orthez, Bayonne, Biarritz, Mourenx, Lescar, etc.)

Nous partageons les raisons de la colère et les revendications des lycéens : la loi ORE et les réformes du lycée et du bac sont sources d'inégalités et doivent être abrogées. Rien n'est pensé pour l'amélioration du service public d'éducation et de l'enseignement supérieur et ces réformes n'ont comme objectif que des économies budgétaires.

L'organisation d'un mouvement construit et réfléchi, le blocage sont des modalités de lutte légitime mais nous ne pouvons accepter la forme prise par certaines actions violentes.

Par ailleurs, en concordance avec ses mandats et avec les journées d'action organisées contre ces réformes, le Snes-64 appelle les personnels à organiser des AG au sein des établissements pour voir quelles modalités doit prendre la résistance à leur mise en place.